

**LE GROUPE FONDATEUR DU PROJET TOPIA**

**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBx)**

**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL)**

**Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois (ENSNP)**

**Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille (ENSP)**

**Institut supérieur des sciences agronomiques, agro-alimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUSOUEST)/ Institut National d'Horticulture et de Paysage (INHP)**

**Laboratoire "Architectures, Milieux, Paysages" (AMP) - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV)**

**Centre André Chastel, Laboratoire de Recherche sur le Patrimoine français et l'Histoire de l'art occidental (UMR 8150), (ERHAM) Equipe de recherche sur l'histoire de l'art moderne**

**Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (UMR LADYSS)**

**Laboratoire Géographie-cités (UMR 8504)**

<b>ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX (ENSAPBx)</b>	
Adresse :	Domaine de Raba, 33405 TALENCE Cedex, Tél. 05 57 35 11 00, Fax : 05 56 37 03 23, Web : <a href="http://www.bordeaux.archi.fr">www.bordeaux.archi.fr</a>
Ministère de rattachement	Ministère de la Culture
Missions/ présentation	<p>Dans le cadre de la mission de service public de l'enseignement supérieur confiée aux écoles d'architecture par le décret du 27 novembre 1997 (article 1), l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux doit développer des actions dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation initiale, à ses différents niveaux, des professionnels de l'architecture et du paysage</li> <li>- La recherche en architecture et la valorisation de celle-ci,</li> <li>- La formation à la recherche et par la recherche,</li> <li>- Les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture,</li> <li>- La formation continue diplômant des professionnels de l'architecture dans le cadre de la promotion sociale,</li> <li>- La formation permanente des professionnels de l'architecture,</li> <li>- La formation des personnels chargés de l'enseignement de l'architecture, la diffusion, notamment dans le cadre régional, de la culture architecturale, et la sensibilisation des jeunes à l'architecture, notamment en milieu scolaire, l'échange des savoirs et des pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale notamment par le développement de programmes de coopération avec des institutions étrangères.</li> </ul> <p>(source : <a href="http://www.bordeaux.archi.fr/institutions/infos/default.htm">http://www.bordeaux.archi.fr/institutions/infos/default.htm</a> )</p>
Diplômes délivrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'études en Architecture (Bac+3)</li> <li>- Diplôme d'Etat d'Architecte (1<sup>er</sup> cycle +2)</li> <li>- Habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (2e cycle + 1).</li> <li>- Doctorat en Architecture (2e cycle + 1).</li> <li>- Diplôme de Paysagiste DPLG (Bac+2+concours+4)</li> <li>- Master 2 Sciences humaines et sociales, mention géographie et aménagement</li> <li>- Master 2 Sciences, technologies, santé; mention mécanique et Ingénieries</li> <li>- Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) <i>Architecture et risques majeurs</i></li> <li>- Diplôme de chef de projet en conception de produits industriels, homologué niveau II</li> <li>- DSA Architectures durables et Bois (sous réserve d'habilitation)</li> <li>- DSA Projet urbain à l'international : Culture des territoires et ville durable (sous réserve d'habilitation)</li> </ul>
La Recherche	<p>L'école développe des activités de recherche scientifique portant d'une part, sur l'essence même de la démarche architecturale et sur l'application à l'architecture des sciences de la matière ou des sciences sociales sur lesquelles s'appuie la compétence de l'architecture, et, d'autre part, sur l'exploration d'un champ de recherche neuf concernant les relations des sociétés aux paysages.</p> <p>Cette recherche institutionnalisée, dotée d'un département de la recherche, d'un collège des chercheurs et d'un conseil scientifique d'établissement, doit permettre l'enrichissement de la connaissance à tous les niveaux des formations d'architecte et de paysagiste ainsi que dans les formations post-diplômes.</p>

	<p>Le département de la recherche est la composante de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux qui regroupe l'ensemble des formations de recherche reconnues par le conseil scientifique de l'établissement et des chercheurs appartenant à des équipes extérieures habilitées. A ce titre il constitue l'entité fédératrice des activités scientifiques conduites par les membres du collège des chercheurs de l'école.</p> <p>Au titre de son objet, le département de la recherche est animé collégalement par un bureau chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de promouvoir l'activité de recherche et de veiller à la diffusion de ses résultats et de ses productions,</li> <li>- d'organiser le débat scientifique au sein de l'établissement,</li> <li>- d'élaborer les projets de schéma scientifique et technique de recherche soumis au conseil scientifique d'établissement et au conseil d'administration,</li> <li>- d'informer et conseiller les CPR et le conseil d'administration sur tout sujet se rapportant aux activités de recherche,</li> <li>- de proposer des contenus d'enseignement aux CPR, notamment au niveau du 3<sup>e</sup> cycle en renforçant l'articulation entre la recherche et l'enseignement,</li> <li>- de gérer les moyens collectifs mis à la disposition des formations de recherche par l'institution.</li> </ul> <p>(source : <a href="http://www.bordeaux.archi.fr/recherche/default.htm">http://www.bordeaux.archi.fr/recherche/default.htm</a>)</p>
Correspondant pour Topia	S. Briffaud, B. Davasse

<b>ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE (ENSAPL)</b>	
Adresse :	2 rue verte 59650 Villeneuve d'Ascq France, Accueil/standard : (33) 03 20 61 95 50, Secrétariat direction : 03 20 61 95 52, Télécopie (33) 03 20 61 95 51, tel +(33) 03 20 61 95 50 - fax +(33) 03 20 61 95 51 Web : <a href="http://www.lille.archi.fr/">http://www.lille.archi.fr/</a>
Ministère de rattachement	Ministère de la Culture - Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA).
Missions /présentation	<p><u>Les actions de développement de l'école s'appuient sur deux orientations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une réelle européanisation basée sur le développement de relations transfrontalières et nord européennes,</li> <li>- une ouverture de l'école vers l'extérieur : formation continue, développement des actions de sensibilisation à l'architecture et à la ville, actions de communication et montages de projets d'expositions, de colloques et de conférences, ... le plus souvent en partenariat avec d'autres acteurs culturels de la métropole lilloise.</li> </ul> <p>Ouverte sur son environnement géographique, universitaire et professionnel, soucieuse de l'insertion de ses jeunes diplômés dans les métiers de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine et de la diversification des métiers auxquels ils peuvent accéder, la formation initiale de l'école se veut résolument celle "d'un architecte généraliste" au sens complet et noble du terme : d'une culture humaniste et universitaire, où la dimension de l'histoire est importante. Notre projet pédagogique veut articuler ces références avec l'enseignement de la conception de l'architecture, de l'insertion dans la ville et les territoires et des techniques de construction.</p> <p>Enfin, la recherche constitue un enjeu majeur pour le développement de l'école. Les prochaines rencontres européennes de la recherche architecturale dans notre école montre notre dynamisme, comme les « cahiers thématiques » et la décision de regrouper les deux équipes de recherche au sein du « Laboratoire d'Architecture ; Conception,</p>

	<p>Territoires, Histoire ».</p> <p>(source : <a href="http://www.lille.archi.fr/index.php?ID=1008977;">http://www.lille.archi.fr/index.php?ID=1008977;</a> )</p>
Diplômes délivrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'études en Architecture (Bac + 3)</li> <li>- Diplôme d'Etat d'Architecte (1<sup>er</sup> cycle + 2)</li> <li>- Habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (2e cycle + 1).</li> <li>- Diplôme de Paysagiste DPLG (Bac+2+concours+4)</li> <li>- Formation continue <i>Programmation et aide au choix du concepteur</i></li> <li>- Formation continue <i>Architecture, territoires &amp; développement durable</i></li> </ul>
La Recherche	<p>L'école d'architecture de Lille était dotée de deux équipes de recherche, AVH : Architecture, ville, histoire et CEC : Conception et enseignement de la conception. Celles-ci avaient été créées en 1994. Les publications et travaux de recherche élaborés par les chercheurs des deux équipes ont permis d'établir des jonctions entre les problématiques développées par chacune des équipes et nous ont engagés, avec le soutien du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, à former en 2005 un projet de regroupement des chercheurs de l'École de Lille sous la forme d'une unité de recherche qui a été baptisée LACTH : <i>Laboratoire d'Architecture, Conception, Territoire, Histoire</i>. L'ensemble des travaux, collaborations et projets en cours trouvent dans cette nouvelle structure les moyens de se développer dans les perspectives ouvertes par la réforme des études et la mise en place du doctorat en architecture. Cette nouvelle unité de recherche se positionne très clairement dans l'enjeu de la création du doctorat en architecture. La mise en synergie de nos moyens intellectuels en direction des jeunes chercheurs a comme finalité la formation par la recherche dans le cadre du LACTH, ouvrant à des doctorats, et en particulier celui d'architecture, ainsi que des HDR.</p> <p>Cette perspective de regroupement s'est inscrite volontairement dans la continuité des travaux précédemment développés par les équipes AVH et CEC : histoire contemporaine de la ville et de l'architecture d'une part, et pratiques contemporaines de conception d'autre part. Nous associons désormais trois axes spécifique de recherche (qui préexistaient au sein de nos deux équipes) à un territoire commun d'exploration : la complexité des objets, des formes et des discours constitutifs de l'architecture et de la ville contemporaine. Nous constituons en premier lieu la « contemporanéité » en <i>objet théorique</i> d'exploitation.</p> <p>Les chercheurs de l'axe CONCEPTION, pour engager le travail transdisciplinaire, se proposent de poursuivre l'investigation entreprise lors des précédents programmes de recherche sur la dimension langagière de la conception architecturale. Ils focalisent la réflexion sur les relations entre « contemporanéité » et « temporalités ».</p> <p>Les chercheurs de l'axe HISTOIRE adoptent un point de vue complémentaire, notamment en considérant la question du temps. Ils envisagent d'appréhender l'histoire de l'architecture du XXe siècle au moyen de méthodes susceptibles de révéler toute la complexité des situations et des objets étudiés.</p> <p>Enfin, les chercheurs de l'axe TERRITOIRE, afin de relayer cette approche, considèrent la question de l'échelle territoriale et le rôle de l'architecture dans les modes de formation de la ville. Ils s'intéressent plus particulièrement à la complexification croissante des modèles de compréhension des phénomènes urbains contemporains.</p> <p>(source : <a href="http://www.lille.archi.fr/index.php?ID=1009170;">http://www.lille.archi.fr/index.php?ID=1009170</a> )</p>
Correspondant pour Topia	Catherine Grout

<b>ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE DE BLOIS (ENSNP)</b>	
Adresse :	9 rue de La Chocolaterie, cs 2902 , 41029 Blois cedex , tél. : +33(0)2 54 78 37 00, fax : +33(0)2 54 78 40 70 Web : <a href="mailto:ensnp@ensnp.fr">ensnp@ensnp.fr</a>
Ministère de rattachement	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Missions/ Recherche	<p>L'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ensnp) a pour objectif de former des ingénieurs ayant un ensemble de connaissances (savoir), de compétences (savoir faire) et de comportements (savoir être et faire savoir) équilibrés et propres à l'exercice du métier d'ingénieur paysagiste.</p> <p>Les activités de recherche présentes à l'ENSNP s'inscrivent dans deux démarches complémentaires.</p> <p>La première, qui mobilise les enseignants-chercheurs, est réalisée dans le cadre de l'UMR 6173 CITERES (CNRS-Université de Tours) et les problématiques abordées sont en lien étroit avec les enseignements dispensés à l'ENSNP.</p> <p>La seconde, qui valorise les travaux réalisés dans le cadre de l'« atelier de projet », est orientée vers l'application et la mise en œuvre de la démarche de projet de paysage. Cette double orientation correspond à une volonté d'aborder le paysage dans une approche de recherche fondamentale, appliquée et finalisée.</p> <p>L'ENSNP participe au Master Recherche de l'Université de Tours , Mention géographie, spécialité recherche « Territoire et Environnement » en tant que des filières de formation associée ce qui permet aux élèves diplômés d'avoir la possibilité de s'orienter vers une carrière scientifique.</p> <p>L'ENSNP organise conjointement à l'UMR CITERES des séminaires qui contribuent aux échanges scientifiques et renforcent les liens avec d'autres établissements (Université de Tours, Université d'Angers, INH).</p> <p>(Source : <a href="http://www.ensnp.fr/">http://www.ensnp.fr/</a> )</p>
Diplômes délivrés	Diplôme d'ingénieur paysagiste (Bac + 5)
Correspondant pour Topia	S. Servain

<b>ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES-MARSEILLE (ENSP)</b>	
Adresse :	Site de Versailles: 10, rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles, tél. 01.39.24.62.00 Site de Marseille : 31, Boulevard d'Athènes, 13232 Marseille - 04.91.91.00.25 Web : <a href="http://www.ecole-paysage.fr/">http://www.ecole-paysage.fr/</a>
Ministère de rattachement	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Missions/ présentation	<p>Située au « Potager du roi », à Versailles, l'école a des missions de deux natures :</p> <p>En tant qu'établissement d'enseignement supérieur dans le domaine du paysage, elle organise la formation initiale et continue des paysagistes, des masters en paysage, des concepteurs de jardins, elle contribue par son laboratoire à des travaux de recherche dans cette discipline ainsi qu'à l'accueil d'étudiants doctorants, elle coopère avec les</p>

	<p>universités et les établissements de même nature en Europe et dans le monde, elle participe encore au développement de la culture du paysage et des jardins et à sa diffusion.</p> <p>En tant que lieu chargé d'histoire, l'école est également responsable de la conservation du potager du roi et de ses bâtiments historiques, de ses productions fruitières, potagères et ornementales ainsi que de leur commercialisation, de la mise en valeur scientifique et culturelle de ce lieu, de l'accueil des publics de tous âges et de toutes origines.</p> <p>Le potager du roi est donc un lieu vivant de multiples façons : chaque année, 250 étudiants paysagistes et concepteurs de jardins s'y forment tant en formation initiale que continue, environ 30 000 visiteurs viennent découvrir ce lieu unique, il produit environ 60 tonnes de fruits et légumes.</p> <p>« L'ENSP » développe aussi un site à Marseille où elle forme un flux d'une quinzaine d'étudiants par an et participe aux côtés de l'université de Provence au master « paysage et aménagement des régions méditerranéennes ». Cette indispensable ouverture sur le bassin méditerranéen et ses paysages s'est renforcé cette année 2007 par l'accueil d'étudiants dès la première année d'études.</p> <p>(source : <a href="http://www.ecole-paysage.fr/tdt/lemot.html">http://www.ecole-paysage.fr/tdt/lemot.html</a> )</p>
Diplômes délivrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme de Paysagiste DPLG (Bac+2+concours+4)</li> <li>- Master 2 <i>Théories et démarches du projet de paysage</i></li> <li>- Formation continue <i>Spécialisation au projet de grand paysage</i></li> <li>- Formation continue <i>Conception de jardin dans le paysage</i></li> </ul>
La Recherche	<p>Le domaine de formation et de recherche de l'ENSP est celui du projet de paysage. Par " projet de paysage ", on entend le mode ordinaire de production intentionnelle de l'espace des individus et des sociétés (fondé ou non sur des documents dessinés pouvant faire autorité). La notion de " paysage ", tout en recouvrant celles de " jardin " et de " ville ", est généralement comprise au sens de la Convention européenne du paysage (Florence, 20 octobre 2000) comme " une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelation ".</p> <p>Dans ce contexte, le projet de paysage est établi, dans les sociétés occidentales ou occidentalisées et pour un lieu ou un territoire donné, par des acteurs et opérateurs internes et externes, dans le cadre de politiques publiques nationales ou régionales de paysage. Ces dernières ont explicitement recours aux notions de paysage et de projet de paysage pour conserver, restaurer, inventer ou gérer, de nouvelles règles sociales de production d'espaces matériels dans le cadre, le plus souvent, d'une gouvernance territoriale.</p> <p>Dans la mesure où elle est concernée par la formation d'architectes paysagistes, professionnels (paysagistes DPLG) qui doivent, avec d'autres partenaires de l'aménagement de l'espace, exercer les fonctions de conseillers des maîtrises publiques et privés d'ouvrage et des maîtres d'œuvre d'aménagements paysagers, l'ENSP s'est fixée un triple objectif de développement scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer de nouvelles connaissances scientifiques sur le projet de paysage, considéré comme un processus spatial et le plus souvent social, de production et d'amélioration des cadres de vie, dans un contexte économique et environnemental à la fois local et mondialisé,</li> <li>- Produire des résultats de recherches directement utilisables par les acteurs publics, et plus largement par la société : aide à la décision, production de connaissances à l'interface recherche/action. Diffuser les résultats, les méthodes et les savoir-faire auprès des acteurs et des professions en charge de l'aménagement du territoire, notamment en termes d'actions et réalisations jugées exemplaires par les chercheurs.</li> <li>- Diffuser ces connaissances innovantes dans les formations de l'établissement comme à l'extérieur de celui-ci, notamment via les publications spécialisées nationales et internationales. Indiquer quelles sont les orientations souhaitables des pratiques (prospectives), notamment par rapport aux valeurs du développement dit durable et aux résultats des recherches en cours dans d'autres laboratoires (Programme paysage et développement durable en particulier)</li> </ul> <p>Pour y parvenir, la politique de recherche scientifique de l'école se fixe cinq objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2012 dans le cadre de son programme actuel " Cultures et pratiques du projet de paysage en Europe ".</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier une épistémologie de l'histoire des jardins, des paysages et des villes, c'est-à-dire saisir les conditions d'émergence de connaissances nouvelles et, à l'inverse, les</li> </ul>

	<p>obstacles que cette discipline rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'histoire des pratiques paysagères et des projets urbains, français et européens, pour une période s'étalant de l'entre-deux guerres à nos jours. Ces recherches se développeront sur deux axes complémentaires. À travers de nouvelles monographies de lieux (villes, portions de villes, emplacements dans la ville...), il s'agira, pour l'un, d'identifier des démarches relatives à la création de paysages urbains, qu'elles soient le fruit d'un praticien confirmé ou pas. L'autre axe de recherche concernera des questions d'ordre méthodologique et, plus précisément, le problème de la description des lieux issus de la réalisation de projet.</li> <li>- Développer les travaux concernant la comparaison des politiques publiques de paysage en Europe, et notamment en France. Abordées jusqu'à présent du point de vue de leurs évaluations, celles-ci sont aujourd'hui mises en perspective par rapport à l'éthique du développement durable.</li> <li>- Poursuivre les travaux engagés depuis 1993 sur l'agriculture urbaine métropolitaine (ou des grandes villes) dans différents contextes géographiques (Europe, Asie, Afrique), sur différents champs de recherche / action (stratégies des agriculteurs, gouvernance des territoires agriurbains) et dans différents réseaux. Approfondir les démarches opératoires dans des champs nouveaux ou engagés récemment et concernant : les jardins et les forêts des régions urbaines ; les régions littorales méditerranéennes.</li> <li>- Approfondir, pour la France et l'Europe, les travaux comparatifs sur la conservation des paysages vernaculaires et, plus particulièrement, celle des éléments architecturaux ruraux ; mieux comprendre et valoriser les projets muséographiques concernant ces derniers.</li> </ul> <p>(source : <a href="http://www.ecole-paysage.fr/recherche/programmes_recherche.html">http://www.ecole-paysage.fr/recherche/programmes_recherche.html</a> )</p>
Correspondant pour Topia	P. Donadieu, C. Santini R. Vidal, C. Chomarar-Ruiz (Revue électronique <i>Projets de paysage</i> )

<p><b>INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGRO-ALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE (AGROCAMPUSOUEST)</b>  <b>CENTRE D'ANGERS. INSTITUT NATIONAL D'HORTICULTURE ET DE PAYSAGE</b></p>	
Adresse :	<p>AGROCAMPUS OUEST : 65 rue de Saint Brieu, CS 84215, 35 042 Rennes Cedex, France, Tél : +33 (0)2 23 48 50 00          Web : <a href="http://www.agrocampus-ouest.fr/infoglueDeliverLive/">http://www.agrocampus-ouest.fr/infoglueDeliverLive/</a> ;          Institut National d'Horticulture et de Paysage : 2, rue André Le Nôtre, 49045 Angers Cedex 01, France, Tél. +33 (0)2 41 22 54 45 ; Fax +33 (0)2 41 22 55 28          Web : <a href="http://recherche-paysage.inh.fr/">http://recherche-paysage.inh.fr/</a></p>
Ministère de rattachement	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Missions/ Présentation	<p>Né de la volonté de créer au cœur du 1<sup>er</sup> bassin agricole et alimentaire européen un Grand établissement en sciences du vivant, AGROCAMPUS OUEST constitue un ensemble unique en France par la palette des thématiques couvertes et des expertises rassemblées dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentation, de l'horticulture et du paysage.</p> <p>Implanté sur 2 sites rassemblant plus de 2000 personnes, membre fondateur de 2 PRES régionaux, ce nouvel établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la pêche, met les compétences de ses 135 enseignants-chercheurs au service de 1650 étudiants inscrits dans ses 4 cursus d'ingénieurs et autres formations allant de la licence au doctorat (120 doctorants, co-accréditation dans 5 écoles doctorales). Au sein de ses 2 centres de formation et de recherche de Rennes et d'Angers, AGROCAMPUS OUEST mène des recherches académiques et finalisées, en partenariat étroit avec l'INRA, et des activités de transfert et de développement en lien avec 3 pôles de compétitivité (Mer Bretagne, Végépolys, Valorial).</p> <p>Par cette nouvelle configuration, AGROCAMPUS OUEST s'inscrit pleinement et durablement dans la dynamique de construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.</p>

	(source : <a href="http://www.agrocampus-ouest.fr/infogluueDeliverLive/Themes/AgrocampusOuest">http://www.agrocampus-ouest.fr/infogluueDeliverLive/Themes/AgrocampusOuest</a> )
Diplômes délivrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'ingénieur agronome</li> <li>- Diplôme d'ingénieur en agroalimentaire</li> <li>- Diplôme d'ingénieur en horticulture</li> <li>- Diplôme d'ingénieur en paysage</li> <li>- Licence professionnelle <i>développement, recherche en arts culinaires industrialisés (DRACI)</i></li> <li>- Licence professionnelle <i>pratiques agricoles, aménagement rural, techniques alternatives et gestion écologique des ressources (PARTAGER)</i></li> <li>- Licence professionnelle <i>métiers du conseil en élevage (IUT Brest)</i></li> <li>- Licence professionnelle <i>métiers du conseil en élevage (IUT Angers)</i></li> <li>- Masters : 21 masters dont :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 masters en sciences, technologie, santé</li> <li>- 2 masters en sciences humaines et sociales</li> <li>- 1 master en sciences et technologies</li> <li>- 1 master en sciences de la mer et du littoral</li> <li>- 1master en économie, gestion</li> <li>- 1 master international développement rural (IMRD)</li> </ul> </li> <li>- Doctorat (co-accréditation dans 5 écoles doctorales)</li> <li>- Actions de formation continue</li> </ul>
La recherche	<p>L'unité de recherche Paysage de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage est impliquée dans plusieurs projets de recherche en partenariat avec d'autres établissements de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de Recherche <i>ECORURB, Ecologie du Rural vers l'Urbain</i> (2003-2012). Le projet vise à « comprendre les effets de l'urbanisation sur la biodiversité locale et sur l'émergence de risques biologiques».</li> <li>- Programme <i>DIVA</i> (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, INRA-Sad Armorique). L'objectif du programme «est d'apporter des références scientifiques pour la définition ou la mise en oeuvre des actions publiques qui répondent aux enjeux de préservation et de prise en compte de la biodiversité dans l'évolution de l'agriculture.</li> <li>- Projet <i>Econométrie</i>. Le projet vise à analyser «quelles sont les caractéristiques du paysage qui ont une incidence sur les prix de l'immobilier, dans l'aire urbaine d'Angers».</li> <li>- Projet <i>Zone Atelier Loire</i> (2008-2012). «Les travaux de recherche engagés dans la Zone Atelier bassin versant de la Loire» permettent de «réfléchir sur l'articulation entre les disciplines travaillant sur les environnements passés et actuels» (site web)</li> </ul> <p>(source : <a href="http://recherche-paysage.inh.fr/projets1.html">http://recherche-paysage.inh.fr/projets1.html</a> )</p>
Correspondant pour Topia	N. Carcaud, H. Davodeau, C. Fleurant, W. Oueslati,

<b>LABORATOIRE "ARCHITECTURES, MILIEUX, PAYSAGES" (AMP) - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE (ENSAPLV)</b>	
Adresse :	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV), 144, avenue de Flandre -75019 Paris, Locaux 118-130, avenue Jean Jaurès -75019 Paris, Secrétariat téléphone : 33 (0)1 53 72 84 75 ou 57 ou 58, fax : 33 (0)1 53 72 84 78 Web : <a href="http://www.paris-lavillette.archi.fr/recherche/modele_jardins.htm">http://www.paris-lavillette.archi.fr/recherche/modele_jardins.htm</a>
La Recherche	<p>Fédérée autour des questions relatives au Paysage, l'équipe AMP concentre ses recherches dans trois domaines : celui épistémologique de l'approfondissement des notions et des théories de l'architecture et du paysage ; celui herméneutique des idées agissantes dans l'édification et la transformation des lieux et des territoires ; celui exploratoire de la prise en compte du paysage dans les écoles d'architecture et de ses effets sur l'enseignement du projet architectural, urbain et de paysage. Ces axes ne sont pas des monades. Ils s'informent, s'emboîtent, s'articulent, s'enrichissent mutuellement. Face à la multiplicité des interprétations et des approches, un approfondissement conséquent des notions et de leurs usages dans divers champs disciplinaires s'est avéré indispensable. Une série de recherches les abordent tant du point de vue de leur histoire, de leur position les unes par rapport aux autres que comparativement avec d'autres langues, d'autres cultures, d'autres univers sémantiques. Elles sont aussi abordées au regard des fondements conceptuels des théorisations de l'architecture et du paysage d'une part, de l'histoire des pratiques jardinistes et paysagistes d'autre part. Outre la notion fédératrice de paysage, les notions d'écoumène, d'espace, lieu et de milieu, de nature/naturel font l'objet de travaux spécifiques. D'autres notions notamment celles de parc seront également développées. Une fois reconnu que les configurations des lieux, des territoires résultent d'un ensemble de facteurs physiques, culturels, historiques, politiques, économiques, etc, peut-on reconnaître et expliciter avec plus de précision le rôle de certains d'entre eux ? C'est ce sur quoi se concentre une autre série de recherches de l'équipe et ceci dans deux directions : les unes, au croisement de l'historique et de l'actuel tente de comprendre le rôle de l'art et des techniques sur l'invention des territoires ; les autres, prenant appui sur des expérimentations in situ analyse les alternatives possibles à une transformation des lieux urbain régis par une pensée planificatrice. Plus précisément, sont étudiés le rôle de l'art et des techniques dans la transformation des lieux et des territoires, ainsi que l'influence du milieu sur les théories architecturales et/ou et celui de l'art et de plus largement de la culture sur la formation des concepteurs architectes, paysagistes, jardinistes, urbanistes.</p> <p>Le troisième domaine de recherche de l'équipe, relatif à l'enseignement du paysage dans les écoles d'architecture et à ses effets sur l'enseignement et les conduites de projet, nécessite dans un premier temps la constitution d'un corpus ad hoc à l'échelle internationale à partir duquel plusieurs recherches seront développées dans les années à venir. Ces trois domaines de recherches ne sont ni séparés ni autonomes. Les membres de l'équipe peuvent travailler dans au moins deux des trois domaines assurant ainsi l'interaction et l'enrichissement réciproque des uns et des autres.</p> <p>L'important développement des coopérations scientifiques et d'enseignement internationales développées par l'équipe depuis de nombreuses années facilite un travail comparatiste dans chacun des trois domaines. Les aires géographiques sont les suivantes : l'Europe occidentale et centrale ; les amériques (Canada et Amérique Latine) ; l'Asie principalement représentée par la Chine et le Japon ; le Bassin méditerranéen avec la Tunisie et le Liban et en y incluant le sud de l'Italie.</p> <p>(source : <a href="http://www.paris-lavillette.archi.fr/recherche/modele_jardins.htm">http://www.paris-lavillette.archi.fr/recherche/modele_jardins.htm</a> )</p>
Correspondant pour Topia	J-P. Le Dantec

<b>CENTRE ANDRE CHASTEL, LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE FRANÇAIS ET L'HISTOIRE DE L'ART OCCIDENTAL (UMR 8150) (ERHAM) EQUIPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DE L'ART MODERNE</b>	
Adresse :	CNRS – Université de Paris Sorbonne-Paris IV – MCC (DAPA), INHA – Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002 PARIS, Fax 01 47 03 84 50 , Tél. 01 47 03 89 00 / 86 04 Web : <a href="http://www.centrechastel.paris4.sorbonne.fr/">http://www.centrechastel.paris4.sorbonne.fr/</a>

<p>La Recherche</p>	<p>L'UMR 8150, Centre André Chastel, laboratoire de recherche sur le Patrimoine français et l'Histoire de l'art occidental, résulte de la récente fusion de deux unités, l'UMR 8597 puis FRE 2491 (CNRS-Paris IV), et l'UMR 22 puis FRE 2514 (CNRS-DAPA). Le nom d'<a href="#">André Chastel</a>, qu'elle a repris de la première, témoigne du patronage initial qu'exerça sur les deux formations précédentes le grand historien d'art.</p> <p>Créé en 1967 par André Chastel, le C.R.H.A.M. (Centre de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne) s'est fait connaître par un des livres fondateurs de l'histoire urbaine (Le Système urbain, le Quartier des Halles à Paris, éd. du CNRS, 1977). Les études se sont portées ensuite sur le château, dont la lecture a été renouvelée par une prise en compte systématique du site et par une archéologie croisée de terrain et de papier visant à restituer le détail des distributions (Philibert Delorme et le château royal de Saint-Léger-en-Yvelines, Picard, 1987 ; Le Château de Fontainebleau, Picard, 1998). Si l'ERHAM revendique cette première filiation avec le plus ancien noyau de la première composante de la nouvelle unité (ex-FRE 2491, ex-UMR 8597), ses recherches s'inscrivent aussi dans la continuité des travaux sur la maison urbaine, le manoir et l'architecture de la villégiature de la seconde composante (ex-FRE 2514, ex-UMR 22). Les recherches de l'ERHAM portent et porteront naturellement de manière privilégiée sur Paris et l'Ile-de-France ; mais le double lien institutionnel avec l'Inventaire général d'une part, l'INHA d'autre part, permet d'élargir le champ, sur des questions ou des objets spécifiques, à l'ensemble du patrimoine architectural français (la figure de l'architecte ; les livres et traités d'architecture ; le langage architectural ; les demeures urbaines, les maisons des champs et l'architecture de la villégiature). D'autre part, si l'ERHAM a pour vocation principale d'étudier le patrimoine architectural français, celui-ci doit être naturellement replacé dans une perspective comparatiste européenne : les « Rencontres européennes sur l'histoire de l'architecture moderne », organisées tous les deux ans au château de Maisons-Laffitte, sont et seront l'occasion de marquer cette nécessaire dimension transnationale, que garantit l'insertion des chercheurs de l'ERHAM dans plusieurs réseaux européens ou internationaux.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des figures d'architectes à la figure de l'architecte</li> <li>2. Les langages de l'architecture française, des traités aux bâtiments</li> <li>3. Demeures urbaines, demeures aux champs</li> <li>4. Jardins et paysages</li> <li>5. L'architecture de la villégiature aux 19e et 20e siècles</li> <li>6. Paris, architecture et urbanisme</li> <li>7. Programme Matériaux et industrie : la filière papier</li> </ol> <p>(source : <a href="http://www.centrechastel.paris4.sorbonne.fr/erham.htm">http://www.centrechastel.paris4.sorbonne.fr/erham.htm</a> )</p>
<p>Correspondant pour Topia</p>	<p>Hervé Brunon</p>

<p><b>LABORATOIRE DYNAMIQUES SOCIALES ET RECOMPOSITION DES ESPACES (LADYSS) (UMR LADYSS)</b></p>	
<p>Adresse:</p>	<p>Université de Paris 1, 2, rue Valette 75005 Paris, Tél : 01 44 07 76 05, Fax : 01 44 07 76 03          Université de Paris X, Bâtiment K (Max Weber), 200, avenue de la République, 92001 Nanterre CEDEX, Tél. : 01.40.97.78.06, Fax : 01.40.97.71.55          Université de Paris 8, Département de géographie, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint Denis, Tél. : 01 49 40 73 60, Fax : 01 49 40 73 59          Université de Paris 7, UFR GHSS, Les Olympiades, Immeuble Montréal, 105, rue de Tolbiac, 75013 Paris, Tél. : 01 44 27 76 48          Web : <a href="http://www.ladyss.com/index.php">http://www.ladyss.com/index.php</a></p>
<p>La Recherche</p>	<p>L'UMR Ladyss « <i>Dynamiques sociales et recomposition des espaces</i> » est un laboratoire pluridisciplinaire associant deux disciplines principales, la géographie et la sociologie</p>

	<p>et quatre sites. Elle est contractualisée avec quatre universités – Paris 1, Paris 7, Paris 8 et Paris X Nanterre (université de tutelle), et rattachée à deux sections du Comité national de la recherche scientifique, la section 39, « Espaces, Territoires, Sociétés » (section principale), et la section 36 « Normes et Règles ».</p> <p>Le laboratoire consacre ses travaux à l'étude des processus et formes actuels de recompositions sociales et spatiales en rapport avec la mondialisation et les problèmes d'environnement. Mieux relier ces processus et leurs différentes composantes, en combinant les approches et les points de vue disciplinaires et à travers la confrontation d'analyses menées à différents niveaux et différentes échelles et dans des contextes territoriaux diversifiés, représente l'objectif d'un projet qui s'inscrit d'emblée dans le mouvement de décloisonnement sémantique et thématique qui traverse les sciences sociales.</p> <p>Sur le plan méthodologique, plusieurs démarches complémentaires sont mobilisées pour appréhender la complexité des interactions en jeu dans les dynamiques étudiées : des études localisées et plutôt qualitatives, privilégiant l'entrée par les acteurs collectifs et individuels, et les rapports entre la matérialité et l'immatérialité des territoires, sans exclusive pour des analyses plus globales et quantitatives mobilisant des catégories d'indicateurs construits à partir des recherches réalisées; le recours à la méthode comparative et le regroupement de chercheurs autour de problématiques et de thématiques bien ciblées permettant le développement de programmes interdisciplinaires.</p> <p>Pour réaliser son projet, le LADYSS peut se prévaloir de compétences disciplinaires variées (géographie, biogéographie, sociologie, anthropologie, architecture urbanisme, géopolitique, droit, philosophie etc.) et de fortes compétences sur la France et l'Europe, alliées à un large éventail de terrains de recherche (Asie, Maghreb, Brésil etc.), mais aussi d'une longue expérience de recherche dans le champ du rural et de l'urbain et sur des questions liées à l'aménagement.</p> <p>Le laboratoire développe sa problématique à partir de trois grands axes thématiques transversaux qui structurent la réflexion collective et l'interdisciplinarité et qui assurent une bonne intégration des chercheurs implantés sur les différents sites.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le premier aborde les processus de recompositions socio-spatiales sous l'angle des rapports entre le local et le global et en rapport avec le développement de nouvelles dynamiques transnationales et formes d'intégration régionale.</li> <li>- Le deuxième, insiste plus particulièrement sur les trajectoires des individus dans leurs rapports aux lieux et à la quotidienneté et sur la construction des espaces du quotidien par l'aménagement.</li> <li>- Le troisième centré sur les questions environnementales, réinterroge le statut de la matérialité et intègre les questions émergentes du développement durable, de la relation au vivant et de l'inégalité écologique.</li> </ul> <p>S'y ajoute un Observatoire de l'évolution des rapports entre le rural et l'urbain, dont l'objectif est de construire un dispositif d'observation pour la communauté scientifique et les acteurs sociaux.</p> <p>(source : <a href="http://www.ladyss.com/presentation.php">http://www.ladyss.com/presentation.php</a> ; <a href="http://www.ladyss.com/axes.php">http://www.ladyss.com/axes.php</a> )</p>
Correspondant pour Topia	F. Pousin, Y. Luginbühl

<b>LABORATOIRE GÉOGRAPHIE-CITÉS (UMR 8504)</b>	
Adresse :	13, rue du Four, 75006 Paris, Tél: 33 (0)1 40 46 40 00, Fax: 33 (0)1 40 46 40 09 Web : <a href="http://www.parisgeo.cnrs.fr/">http://www.parisgeo.cnrs.fr/</a>
Recherche :	L'activité scientifique de l'UMR Géographie-cités est structurée autour d'axes de recherche et de thèmes transversaux. Certains axes thématiques concernant les villes, l'épistémologie et l'histoire de la géographie, et la modélisation spatio-temporelle existent depuis la création de l'UMR. D'autres thèmes ont émergé plus récemment. Il

	<p>s'agit notamment des questions de recombinaison et d'intégration au niveau de l'Europe, d'une approche multiscalaire des liens entre interactions sociales et spatiales, et de l'aménagement.</p> <p>Les axes et les transversalités ont un fonctionnement collectif et recouvrent plusieurs groupes de travail. Ces groupes sont souvent structurés autour de programmes de recherche qui engagent le laboratoire dans des réseaux nationaux, européens et internationaux.</p> <p>Les thèses relèvent le plus souvent de plusieurs axes de recherche et participent du renouvellement des recherches de l'UMR.</p> <p><i>Axes de recherche :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Systèmes urbains et territoires</li> <li>- Groupes individus, territoires : Interactions sociales et spatiales</li> <li>- Modélisation et analyse spatio-temporelle en géographie</li> <li>- Aménagement</li> <li>- Construction des représentations géographiques : enquête, image, carte, texte</li> <li>- Savoirs, discipline, pratiques et usages sociaux : les modalités du géographique</li> </ul> <p><i>Les thématiques transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Europe dans le monde, le monde dans l'Europe/Europe, recombinaisons et intégration</li> <li>- Cartographies du changement, cartographie en mouvement</li> <li>- Interdisciplinarité</li> <li>- Temps, espace et échelle</li> </ul> <p>(Sources : <a href="http://www.parisgeo.cnrs.fr/index.php?page=presentationRech&amp;langue=fr">http://www.parisgeo.cnrs.fr/index.php?page=presentationRech&amp;langue=fr</a>, <a href="http://www.parisgeo.cnrs.fr/index.php?page=axes&amp;langue=fr">http://www.parisgeo.cnrs.fr/index.php?page=axes&amp;langue=fr</a>, <a href="http://www.parisgeo.cnrs.fr/index.php?page=thematiques&amp;langue=fr">http://www.parisgeo.cnrs.fr/index.php?page=thematiques&amp;langue=fr</a> )</p>
Correspondant pour Topia	Jean-Marc Besse

Citation du texte : *Le groupe fondateur du projet Topia*, Topia.fr, décembre 2008